

Observation DAUBAS-LETOURNEUX V.

Monsieur le Préfet,

Je viens par ce courriel apporter ma contribution dans le cadre de la consultation publique en cours concernant le projet d'installation d'une centrale d'enrobé sur la zone de l'Oseraye, à Puceul (44).

En tant que citoyenne résidant sur le territoire de la communauté de comunes de Nozay, je souhaite tout d'abord vous informer du grave déficit démocratique constaté pour ce projet. Les élus des communes et de l'intercommunalité n'ont en effet pas du tout (ou très insuffisamment) communiqué sur ce projet. C'est étonnant, et c'est même grave, car ce projet n'est pas neutre aux plans environnemental, économique et en terme de santé des populations.

Les dangers liés au produit fabriqué, puis transporté, sont réels et nous n'avons pas été informés de manière claire et transparente. La définition d'un périmètre réduit pour convaincre de l'inocuité de l'installation - laissant hors du périmètre des fermes, des ruches, des habitations qui seront pourtant impactées par les odeurs et particules -, l'absence d'information sur les produits utilisés (tant pour fabriquer l'enrobé que pour en neutraliser les odeurs), les risques de pollution du sol à court, moyen et long termes, font partie des points sur lesquels il serait normal de pouvoir débattre dans une démocratie saine. De nouveaux arrivants sur le territoire se sont vus accorder un permis de construire dans une zone proche de la future installation, en plein dans le couloir des vents. Ils n'ont pas été mis au courant du projet. Cela mériterait au moins de suspendre le calendrier, le temps d'informer clairement et en toute transparence l'ensemble des habitants et des travailleurs du territoire.

Nous sommes dans un territoire de qualité, qui promeut et valorise l'agriculture biologique et locale et les circuits courts. Ce projet veindrait entacher profondément non seulement notre image, mais surtout notre cadre de vie. Ce type d'installation classée, aux nuisances connues et documentées, devrait à mon avis être implanté dans des zones moins habitées. Tel qu'il est, ce projet est une réelle menace non seulement pour la qualité de vie, mais aussi pour la pérennité de plusieurs exploitations agricoles, dont certaines sont labellisées bio, avec de réelles inquiétudes concernant l'impact sur la santé des populations (notamment les plus vulnérables, jeunes enfants, femmes enceintes et personnes âgées) et sur l'environnement.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à mon avis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Véronique Daubas-Letourneux